



VILLE DE DANVILLE

---

**AVIS PUBLIC  
CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE PREMIER PROJET DE  
RÈGLEMENT 2022-10 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 146-2015 ET SES  
AMENDEMENTS**

---

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement 2022-10 modifiant le règlement de zonage 146-2015 et ses amendements, avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière de la Ville de Danville que le conseil municipal a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 octobre 2022 le projet de règlement suivant :

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2022-10  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 146-2015 ET SES AMENDEMENTS**

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage 146-2015 et ses amendements afin de permettre les résidences de tourisme dans la zone R-6 sous certaines conditions, dont un maximum de 3 établissements dans la zone, d'autoriser les logements pour travailleurs agricoles dans la zone R-33 sous certaines conditions et régulariser une situation relative à l'épandage de certaines matières résiduelles fertilisantes.

À cet effet, une assemblée de consultation publique accompagnée d'une consultation écrite se tiendra au 150, rue Water, Danville, le 24 octobre 2022 à 18h.

Au cours de celle-ci, la mairesse ou un autre membre du conseil désigné par celle-ci, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. La réception des commentaires écrits dure jusqu'à la levée de l'assemblée.

Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. À cet effet, le règlement pourra faire l'objet d'une demande visant à ce que ledit règlement contenant ces dispositions, et adopté par le Conseil, soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

Le plan montrant la localisation de la zone R-6 et R-33 est annexé au présent avis pour en faire partie intégrante.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau municipal sis au 150, rue Water à Danville, de même que sur le site web de la municipalité.

**Donné à Danville, ce 12 octobre 2022.**

---

**Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA  
Directrice générale et greffière**

